Bibliothèque numérique



Dictionnaire des maladies éponymiques et des observations princeps : Lasègue (maladie de)

LASEGUE, Charles Ernest. - Du délire des persécutions

In : Archives générales de médecine, 1852, Vol. 28, pp. 129-50



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes .fr/histmed/medica/cote?epo0600

ARCHIVES GÉNÉRALES

DE MÉDECINE.

Février 1852.

MÉMOIRES ORIGINAUX.

DU DÉLIRE DE PERSÉCUTIONS ;

Par le D' Ch. LASÈGUE.

Si l'étude de l'aliénation mentale reste encore aujourd'hui interdite à la plupart des médecins, il faut d'abord l'attribuer aux difficultés que présente l'observation, aux qualités toutes spéciales qu'elle requiert; mais il convient aussi de faire la part des obstacles qui ne tiennent pas à la nature même de la maladie. Sous ce titre commun d'aliénation, les formes pathologiques les plus dissemblables se trouvent réunies, sinon confondues dans une unité trompeuse. Les prescriptions légales, les règles administratives, s'appliquent à tous les fous, quelle que soit la diversité de leur délire. Aussi trouve-t-on même les meilleurs esprits disposés à transporter dans la sphère scientifique un mode de classement si justement admis en vue des relations sociales. Il est peu d'hommes versés dans la connaissance de la folie, qui ne se croient obligés de l'envisager dans son ensemble, de donner des principes généraux applicables à tous les aliénés, et d'exposer les symptômes de manière qu'ils conviennent aux ma-IVe -xxviIII.

lades de toutes les catégories. La pathologie, prise d'un point de vue aussi élevé, a des mérites que je ne méconnais pas; mais quand l'esprit philosophique domine dans une branche de la science, les traités écrits sous son inspiration deviennent bientôt inaccessibles à ceux qui n'ont pas été préparés par une longue initiation. Les faits sont jugés, apréciés, classés systématiquement, avant d'avoir été même racontés; ils ne se présentent pas sous leur forme immédiatement observable; force est à quiconque veut apprendre, de faire précéder l'observation d'une étude approfondie de la théorie. Je ne saurais mieux comparer les écrits ainsi conçus qu'à des livres de pathologie générale, embrassant à la fois toutes les maladies de la circulation ou des fonctions respiratoires, les renfermant dans une description commune, et cherchant à leur appliquer un pronostic et un traitement.

Cette méthode, qui s'est imposée de tout temps à l'aliénation mentale, et qu'on a essayée à diverses reprises d'introduire dans la médecine, a de telles exigeances, qu'elle domine encore lors même qu'on croit avoir pris à l'encontre de suffisantes précautions. Les monographies, dussent-elles se réduire au cercle le plus restreint, ne sont pas soustraites à son influence. Au lieu d'envisager une forme, un type défini, on s'attache à un ou plusieurs symptômes dont on fait l'histoire au milieu de toutes les variétés de la folie. Tel observateur choisira la tendance au suicide, tel autre la prédisposition au vol; on se renfermera dans l'étude des aberrations de la mémoire, des déviations de la volonté ou de la sensibilité; on concentrera même son examen sur les hallucinations. Quel que soit le sujet préféré, le procédé reste le même; on a seulement remplacé la pathologie générale par la séméiotique, la théorie de la maladie par celle des symptòmes. Qui ne comprend où doit conduire la séméiologie quand la science des types pathologiques reste encore à faire. Lorsque, sortant de cette voie si pleine de mérites et d'imperfections, les médecins spéciaux ont voulu établir des classements plus précis et plus favorables à l'étude, ils ont d'autant mieux réussi que leurs définitions ont été plus compréhensives. La séparation des délires en délires généraux ou compromettant l'ensemble de l'entendement, et en délires partiels, qui laissent plus ou moins intacts certains côtés de l'intelligence, est irréprochable et d'une saisissante exactitude; mais les tentatives ont été moins heureuses lorsqu'il s'agissait de descendre dans le détail et de décomposer les classes en genres, et les genres en espèces.

L'indécision, je dirai presque la confusion, ne tarde pas à s'introduire. Et pourtant, de toutes les branches de la médecine, l'aliénation est peut-être la seule où tous les écrivains méritent d'être réputés comme des hommes de profond savoir

et de haute expérience.

La faute n'en est donc ni à la connaissance du sujet ni au talent des auteurs; elle vient toujours de la même source. Avant de songer à reconnaître une espèce pathologique, il fal lait qu'elle eût sa raison d'être. On consentait à accepter un délireamoureux, un délire jaloux, bien que l'observation en fournît à peine de rares exemples; mais, puisque ces passions exercent sur l'homme sain une influence si vive et causent tant de perturbations, comment se résigner à croire qu'elles ne fussent pas dignes de figurer parmi les têtes de chapitres de la folie!

La première infraction à des principes jusque là si respectés s'est produite de notre temps, et nous lui devons, sans contredit, la plus belle découverte dont se soit enrichie la science de l'aliénation. On comprend que je veux parler de la séparation de la paralysie générale, considérée comme une maladie distincte dont les symptômes ont cessé d'être dispersés au milieu des mille accidents de l'aliénation. C'est en substituant l'observation directe à l'observation médiate, raisonnée, appuyée sur des considérations physiologiques ou philosophiques, telle

qu'on la pratique habituellement, que ce grand résultat fut obtenu.

La direction ouverte avec tant de bonheur doit être exacsement suivie, et la folie s'y prête plus qu'îl ne semble au premier abord. Il suffit, au lieu de s'élever aux grandes questions, d'abdiquer tout parti pris, de laisser les malades se produire librement, suivant le conseil donné avec un sens si pratique par M. le D' Falret, et de rester simple observateur, au lieu de se poser d'avance les problèmes, pour en poursuivre la solution. Les délires n'ont ni l'unité qu'on leur supposerait, en lisant les traités généraux, ni la diversité individuelle qu'on se plaît à faire ressortir dans les récits dramatisés, et qui exclurait toute subordination scientifique.

En se renfermant dans l'étude des aliénations partielles, un fait ressort avec une évidence impossible à méconnaître : c'est qu'il existe là des états maladifs de l'intelligence, et des maladies à symptômes fixes et restreints. Dans le premier cas, l'aliéné passe par des désordres d'actes ou de paroles qui rappellent, dans un autre ordre d'idées, la mobilité des accidents hystériques; dans le second, les idées se coordonnent, elles se circonscrivent d'elles-mêmes, et se rassemblent dans un cercle dont il n'est pas impossible de limiter les contours. Les mobiles accoutumés de nos actions ne sont pas le lien qui enchaîne les conceptions délirantes; il n'y a là ni passion violente qui imprime son cachet, ni préoccupation motivée par des dispositions innées du caractère ou par les circonstances au milieu desquelles le malade a vécu. L'aliéné ne subit pas une sorte de déviation d'un élément physiologique; il crée de toutes pièces son délire, il le prépare, le combine, l'achève. Ainsi isolée, indépendante de tout tenant et de tout aboutissant, la maladie doit se produire avec des symptômes uniformes, comme toute affection qui s'impose à l'organisme assez fortement pour le dominer. Une condition cependant est encore indispensable pour permettre de saisir les signes caractéristiques par lesquels elle se manifeste; il faut que l'observateur n'assiste ni aux prodromes, ni aux périodes terminales, mais qu'il étudie le mal, si on me permet ce mot, à l'époque de sa *floraison*. Au début, les types de la folie ne sont pas mieux caractérisés que ceux des autres maladies; l'aliéné est dans un état de malaise intellectuel non encore localisé qui répond au frisson et à la fièvre, et qui commande à tout médecin la réserve et l'expectation. A la fin, les désordres se multiplient, les lésions se croisent et se compliquent de désorganisations consécutives au milieu desquelles disparaît l'élément essentiel et primitif.

En évitant les tendances que je regarde comme autant d'écueils, en suivant les indications que je viens de rappeler, et que je crois vraies, où on avait à peine entrevu des analogies, on voit une saisissante uniformité. J'en donnerai pour exemple la forme de délire que je désigne ici sous le nom de délire de persécutions, et que je regarde comme un type assez précis pour qu'il puisse être complétement détaché des autres modes d'aliénation.

Le délire de persécutions n'est pas la conséquence d'une forme de caractère; il se produit chez des individus très-différents les uns des autres par leur humeur habituelle, la nature et le degré de leur intelligence, et par leur position sociale. Dans les faits très-nombreux dont j'ai été témoin, je ne l'ai jamais rencontré avant l'âge de vingt-huit ans, et je l'ai observé plus fréquemment, toute proportion gardée, chez les femmes que chez les hommes.

Les observations qui suivent permettront de saisir les nuances que l'examen clinique peut seul faire ressortir. Une description générale doit n'embrasser que les caractères communs; ce sont les seuls dont je veux essayer de présenter l'ensemble.

L'idée d'une persécution plus ou moins définie, est une de

qu'a

ptò

l'in

lo

pa

pi

celles qui se manifestent le plus souvent chez les aliénés à titre d'idée incidente; on la trouve mobile, saisissante, accompagnée d'une véritable terreur dans les accès de detirium tremens; elle apparaît également dans les folies provoquées par certaines substances narcotiques, et n'est pas un trèsrare accident dans beaucoup de délires partiels. Le fait seul de sa fréquence permettrait déjà de regarder cette sorte de conception délirante comme un des symptômes importants de la folie; cependant, dans les cas où elle n'est pas destinée à devenir prédominante, la croyance à la persécution n'est qu'un phénomène passager, sur lequel les aliénés n'insistent pas, et qui leur sert à peine à expliquer les émotions qu'ils ressentent.

Lorsque le délire tend à se concentrer sur cette pensée fixe, le malade commence par la poser avec une certaine réserve, il hésite, il exprime de lui-même son doute; il demande si, à défaut de cette explication, on en trouverait une autre qui rendit compte des épreuves auxquelles il est soumis. J'ai cru, dit-il, qu'on m'en voulait; mais je n'ai pas de preuves; je me suis démontré l'absurdité de mon opinion. Donnez-moi une meilleure raison, je suis prêt à l'accepter. Peu à peu le vague s'efface, l'hésitation est remplacée par une certitude, et l'aliéné compose d'une manière définitive le système de délire auquel il doit s'arrêter. Ce travail s'effectue avec plus ou moins de lenteur; chez quelques-uns, il est si rapide, qu'on saisit avec peine le premier degré; chez les autres, c'est très-graduellement, et avec une progression sensible pour l'observateur, que le malade construit son roman systématique qui devient de moins en moins variable.

Dans tous les cas, le procédé est le même, et mérite, justement à cause de sa régularité, d'être étudié attentivement. Il est hors de doute que l'aliéné éprouve d'abord un malaise indéfinissable, mais qui ne ressemble en rien à l'inquiétude la plus vive dont se plaignent les gens en santé. C'est ainsi qu'au début des maladies graves, nous ressentons des symptômes impossibles à décrire, mais qui nous font pressentir l'invasion d'une affection sérieuse. Les malades habitués à l'observation, d'eux-mêmes, expriment souvent, par des comparaisons frappantes, la singulière impression que causent les prodromes. C'est après un certain temps de préoccupation et de résistance que l'aliéné cherche à remonter à la cause de ses souffrances, et passe ainsi de la première période à la seconde. La transition se fait alors par un raisonnement toujours le même : les maux que je subis sont extraordinaires ; j'ai enduré de bien plus rudes atteintes, mais je les concevais, et j'en devinais plus ou moins la raison; ici je me trouve dans des conditions étranges qui ne dépendent ni de ma santé ni de ma position, qui ne relèvent en rien du milieu où je vis; il faut que quelque chose d'extérieur, d'indépendant de moi-même, intervienne; or je souffre, je suis malheu reux; des ennemis seuls peuvent avoir intérêt à me causer de la peine; je dois donc soupçonner des intentions hostiles en regard de ces impressions nuisibles.

Qu'on s'arrête un moment sur le mode par lequel s'engendre le délire, et on saisira plus aisément sa nature. Les faits qui pour l'aliéné constituent le point de départ n'ont qu'une valeur relative; ce ne sont ni de grandes perturbations ni de profondes douleurs, auxquelles tous les hommes seraient sensibles; il s'agit d'émotions personnelles, et le plus souvent d'une complète insignifiance aux yeux de celui qui reçoit leurs confidences : un meuble dérangé, une insomnie, un repas d'une saveur désagréable, un propos assez inoffensif, toutes choses qui, dans une autre disposition d'esprit, passeraient inaperçues. Il en est, pour continuer la comparaison, que j'indiquais plus haut, de ces idées comme du frisson qui précède la fièvre, et qui tourmente plus, si peu intense qu'il soit, que le frisson autrement vif causé par un abaissement de la température.

Provoqué par des faits qui mériteraient presque le nom de taquineries, le délire ne s'accompagne pas de grands troubles du sentiment. Vous voyez des aliénés, ainsi persécutés, fuyant de maison en maison, fatiguant les magistrats, les autorités de tout ordre, de leurs plaintes interminables, et qui conservent encore une certaine égalité d'humeur. Je n'en ai pas vu un seul tomber dans une mélancolie continue, réagir par des haines violentes, méditer des vengeances qui pourtant devraient leur sembler singulièrement légitimes. Les circonstances extérieures n'ont que peu d'influence, et si elles contribuent au délire, il s'en faut que ce soit en raison de leur gravité réelle. L'aliéné n'a pris garde qu'à sa sensation maladive ; elle seule le préoccupe, elle seule le pousse à la recherche des causes, et probablement aussi détermine fatalement l'ordre de causalité auquel il s'arrête d'une manière si monotone. Viennent les plus grands événements, il traverse les révolutions, subit la perte de sa fortune, la mort des siens, sans en accuser ses ennemis; mais un rien, une prétendue injure qu'il entend dans la rue, et qui doit s'adresser à lui, l'agite davantage, et ramène la formule caractéristique des persécutions.

Il y a là, on ne saurait trop le dire, autre chose que l'exagération d'une tendance naturelle. Les esprits les plus craintifs ne sont pas les plus prédisposés; c'est un élément pathologique nouveau introduit dans l'organisme moral. S'il est vrai que le délire ait ainsi son origine dans des émotions toutes personnelles, et sans équivalent durant la santé, on comprend combien peu les conseils raisonnables, auront d'influence. Vous ne serez jamais dans le vrai pour le malade, quand, jugeant avec votre bon sens, vous traiterez de niaiseries ce qui le tourmente à un tel degré. Le médeçin et l'aliéné persécuté ne vivent pas dans le même monde; l'un parle de ce qu'il sent, et l'autre de ce qui est.

La croyance à une persécution n'est donc que secondaire;

elle est provoquée par le besoin de donner une explication à des impressions morbides probablement communes à tous les malades, et que tous rapportent à la même cause. Non-seulement les conclusions se ressemblent, mais encore, et c'est là ce qui prouve la réalité du type que je cherche à établir, on retrouve une égale analogie jusque dans les détails de l'explication.

Supposez un homme sain d'esprit et persuadé qu'il est en butte à une persécution; son premier soin est de rechercher les mobiles qui peuvent porter les autres à lui nuire, pour remonter ainsi jusqu'aux personnes qu'il convient de soupconner d'abord et plus tard d'accuser. Voilà comment procèdent toutes les enquêtes, qu'elles soient ou non judiciaires. L'aliéné suit une autre voie. Parti, comme je l'ai dit, de la croyance qu'on le tourmente, il est le premier à s'étonner qu'on lui en veuille. Je n'ai fait, s'écrie-t-il, de mal à personne; on n'a rien à me reprocher, je n'ai eu ni discussions ni querelles, je ne sache aucun grief dont on ait à se venger. Son étonnement toutefois ne l'entraîne pas plus loin; il ignore pourquoi on le persécute, l'avoue igénuement, et ne cherche pas à en savoir davantage. Vous avez beau le presser, lui remontrer l'absurdité d'une persécution sans motifs ; il persiste obstinément dans cet impasse. Tout au plus, à force d'insinuations, l'amènerez-vous à accepter un mobile auquel il ne songeait pas. Le plus insignifiant fixera presque toujours son choix parmi ceux que vous lui proposerez; il en est de même quant aux personnes. Du moment que les intermédiaires lui manquent, il ne sait comment établir le passage entre les actes dont il se plaint et leurs auteurs. Pourquoi soupçonnerait-il celui-ci ou celui-là, puisqu'il ne connaît pas de raisons pour qu'on le tourmente. Cependant, à la longue, et pour les besoins de sa défense, il finit par se fixer tant bien que mal. La raison pour laquelle il se décide, il la puise encore, comme toute l'œuvre de son délire, dans la nature des impressions qu'il a ressenties; elles lui semblaient en dehors de la nature: il accuse des êtres mystérieux, la police, les physiciens, les magnétiseurs. Par là il comble le vide, et il établit, à l'aide des pouvoirs occultes qu'il se représente vaguement, une sorte de transition plausible entre l'imaginaire et le réel. Si les faits dont il a eu à souffrir n'offrent pas trop de singularités, il se contente de mettre en cause des voisins qu'il n'a jamais vus, dont il suppose l'existence, et qu'il n'a jamais eu la curiosité de chercher à connaître.

Voilà donc un malade travaillé par le besoin d'expliquer, et qui limite spontanément ses interprétations dans le cercle le plus étroit. Une fois qu'il a découvert que ses ennemis le persécutent, il se résigne au rôle de victime, et ne tient pas autrement à se renseigner. J'ai essayé de faire comparaître les voisins qu'on accusait, pour donner à l'aliéné un point d'appui plus facile dans la réalité, aucun n'en a tiré parti; ils se désistaient avec une facilité que les observations qui précèdent donnaient à prévoir. Les fous, j'en excepte les paralytiques généraux, se constituent volontiers en avocats de leur délire; ceux-ci ne manquaient pas d'arguments pour étayer leurs suppositions déraisonnables; mais ils laissaient toujours ouverte la lacune que j'ai signalée.

En résumé, les malades atteints du délire de persécutions subissent une idée commune et prédominante; mais encore ils sont astreints, par la nature de leur aliénation, à user de procédés intellectuels analogues jusque dans leur imperfection, et à se mouvoir dans un cercle uniforme.

J'ai exposé le délire dans sa marche, j'entrerai maintenant dans le détail des symptômes.

Tous les faits de nature à causer une impression pénible ne sont pas aptes à servir de base au délire de persécutions. Le nombre de ceux qu'invoquent les malades est assez restreint pour qu'un médecin, éclairé par une suffisante expérience, puisse dresser son questionnaire à l'avance, et soit sur de n'omettre aucune des divagations dont l'entretiendra l'aliéné.

L'organe de l'ouïe fournit les premières sensations sur lesquelles s'exerce l'intelligence pervertie. Le malade entend des lambeaux de conversation qu'il interprète et qu'il s'applique; les gens avec lesquels il est en contact ont dù parler delui; les bruits même qui se produisent le plus naturellement, le passage d'une voiture, le pas d'un homme qui monte un escalier, une porte qui s'ouvre ou qui se ferme, sont l'objet de ses commentaires. Les conversations directes qu'il soutient, les querelles qu'il provoque dans sa mauvaise humeur, l'émeuvent peu, et ne donnent pas matière à ses suppositions inquiètes. On ne saurait mieux les comparer qu'à ces sourds d'une nature soupconneuse, qui croient toujours qu'on parle d'eux, et qui, fort émus des propos qu'ils n'entendent pas, s'indigneraient peu des injures qui parviendraient à leurs oreilles. Une fois sur cette pente, l'imagination ne s'arrête plus; après avoir essayé de vagues présomptions, l'aliéné finit par arriver aux interprétations les plus absurdes et les plus positives. On se contentait d'abord de le tourmenter; peu à peu on formule des accusations qui se traduisent par des signes, dont lui seul perçoit la signification. On verra, en parcourant les faits que je rapporte, à quel fatal enchaînement d'idées ils sont conduits.

Jusque là le malheureux persécuté s'est maintenu dans la limite des sensations vraies, sur lesquelles il a fondé ses inductions délirantes; un certain nombre de malades ne va pas au delà. Ce qu'il a entendu, il a pu, il a dû l'entendre, et, bien qu'il ne dépasse pas cette mesure, il peut parcourir tous les échelons et arriver au terme le plus avancé de la maladie; d'autres au contraire sont poursuivis par des hallucinations, sans être ni plus ni moins gravement malades. L'hallucination n'est pas un de ces symptômes qui marquent le progrès, du mal et n'apparaissent qu'à ses périodes ex-

trèmes; tantôt elle se manifeste dès le début, tantôt elle ne survient qu'après une longue persistance de l'illusion. Quelle que soit l'époque où elles se déclarent, les hallucinations obéissent à la loi que j'ai indiquée; elles se renferment toujours dans les sensations auditives. Je ne saurais trop appeler l'attention sur ce caractère, que je regarde comme pathognomonique. Telle insistance que vous apportiez dans les questions, telles provocantes que soient les incitations auxquelles vous soumettez le malade, il évite tous les piéges, et n'hésite pas à déclarer qu'il s'est borné à entendre. On est venu sous sa fenêtre proférer des menaces. Avez-vous vu vos ennemis? Non, je n'ai pas cherché à les voir : on a frappé à sa porte, on l'a accablé d'insultes dans la rue, il n'a vu personne; on est entré chez lui, on lui a parlé à l'oreille, il a écouté, quelquefois il a répondu, ses yeux ne lui ont jamais fourni de renseignements. Ainsi non-seulement l'aliéné persécuté est incapable de créer des hallucinations visuelles, il ne se sert même pas de la vue dans la mesure légitime et raisonnable. La plupart s'indignent de ce qu'on les suppose capables d'avoir des visions; quelques-uns déclarent qu'ils ont cherché à entrevoir leurs persécuteurs, mais ils n'ont pas réussi, et ils expliquent qu'on s'était hâté de fuir, qu'on s'était réfugié dans une allée, qu'on s'était caché chez un marchand, sans qu'aucun ait porté plus loin son investigation.

L'hallucination de l'ouïe n'est ni la conséquence obligée, ni l'antécédent nécessaire du délire de persécutions mais elle est la seule qui soit compatible avec lui. Il suffit qu'un malade accuse des visions pour que je n'hésite pas à affirmer qu'il appartient à une autre classe de délirants. Et pourtant, dans combien de circonstances, ceux qui veulent remplacer l'observation par la logique, trouveraient dans les hallucinations de la vue matière à des préoccupations craintives; des malades chez lesquels on s'introduit, on amène des morts qu'ils voient dans leurs linceuls, des fantômes menaçants mais muets, qui aper-

çoivent du sang sur leur lit et sur leur murailles, auraient assez de motifs pour se croire persécutés. La direction de leurs idées n'est pas là, ils n'entrent pas dans une voie qui leur semble si bien ouverte.

Dans les délires partiels, l'hallucination de l'ouïe exclut l'hallucination de la vue, elle fait partie d'un ensemble de conceptions homogènes dont le délire de persécutions offre, à mon avis, le type le plus net. La réciproque d'ailleurs n'estelle pas vraie? Un aliéné a toutes les nuits des visions diverses: la sainte Vierge lui apparaît, de grands personnages vêtus des costumes de leur temps se dessinent sous ses yeux, aucun ne lui parle. Il les interroge, aucun ne répond; mais, pour communiquer avec lui, ils portent de grands panneaux blancs, qu'il compare lui-même à d'énormes cartes de visite, où ils inscrivent les paroles qu'ils veulent lui faire tenir. Que de faits du même genre, mais moins expressifs, j'ai vus et je pourrais citer!

Une exception cependant plus apparente que réelle mérite d'être signalée. Sur plus de soixante observations que j'ai moi-même recueillies, j'ai trouvé deux fois des hallucinations de la vue, si les symptômes que je vais indiquer méritent ce nom. Dans les deux cas, les malades (c'étaient deux femmes), sous l'influence d'une crise hystérique, avaient cru voir l'une un éclair, l'autre un jet de lumière au milieu d'un violent tumulte; les deux visions n'avaient duré qu'un instant et ne s'étaient jamais reproduites.

Il est bien entendu que je mets hors de cause les faits qui n'appartiennent d'ailleurs qu'à la seconde période de la maladie et qui simulent grossièrement les illusions de la vue. Une aliénée voit une robe suspendue à une fenêtre du voisinage; elle suppose qu'on a voulu la narguer, et que c'est encore un méfait des gens qui l'injurient depuis longtemps; une autre croît qu'une chaîse a été déplacée, et conclut à une persécution de ses ennemis. Après les interprétations erronées de propos ou de bruits véritables et les hallucinations de l'ouïe, se manifestant habituellement sous la forme de grossières injures adressées par des individus invinsibles, les autres sensations dont les aliénés persécutés se plaignent le plus se réduisent à des impressions nerveuses. Les femmes en offrent les plus fréquents exemples; ce sont des souffles intérienrs, des chaleurs soudaines, des engourdissements, des douleurs atroces et passagères, et les antres accidents si mobiles de l'hystérie. Dans les cas de ce genre, le magnétisme constitue l'explication favorite des gens instruits; les esprits moins cultivés accusent ce je ne sais quoi que le peuple désigne sous le nom de physique.

J'ai suivi le délire de persécutions depuis son début jusqu'à sa période d'état. Comme je ne veux qu'établir un type, et déterminer les caractères qui doivent entrer dans sa définition, il serait hors de propos d'étudier sa marche décroissante ou de chercher les indications thérapeutiques. Je me bornerai aux quelques données qui sont encore nécessaires pour compléter ce tableau.

J'ai dit que le délire de persécutions ne s'était jamais présenté à mon observation chez des individus âgés de moins de 28 ans; je ne l'ai pas rencontré après 70 ans. L'âge le plus favorable paraît être de la 35° à la 50° année; mais c'est aussi la période de la vie où, si on excepte les formes séniles, la folie est surtout commune. Quant à sa fréquence, les chiffres suivants en donneront une juste idée. Je puis garantir l'exactitude de cette statistique, qui porte exclusivement sur des malades que j'ai observés moi-même, et où je n'ai fait intervenir

aucun élément étranger. Le relevé des aliénés, y compris les idiots et les imbécilles, sans distinctions de formes maladives, et tels que le hasard les présentait, donne 665 individus, dont 446 hommes et 219 femmes.

Dans ce nombre, le chiffre des malades atteints de délire de persécutions est de 96, dont 58 femmes et 38 hommes, proportion énorme pour les femme, puisqu'elle s'élève au quart de la totalité des aliénées soumises à mon examen.

Il est indispensable, pour faire connaître certains caractères de détail qui ne pouvaient prendre place dans la description, de rapporter ici un nombre suffisant d'observations. On verra, en parcourant ces faits, comment se combinent les divers éléments dont se compose le délire. J'ai éloigné toutes les circonstances accessoires qui, intéressantes à d'autres titres, ne rentraient pas dans les limites restreintes d'une étude nosologique. Cependant, s'il était permis d'abréger les observations, il m'a semblé que leur nombre devait compenser leur brièveté, et que les analogies sur lesquelles j'ai tant insisté ressortiraient d'autant mieux que les exemples seraient plus multipliés. Le médecin se trouve ainsi comme placé artificiellement au milieu d'une épidémie de délires de persécutions; il trouve esquissés d'avance les types d'ailleurs peu variés dans lesquels rentreront certainement la plupart des faits dont il sera témoin. J'ajouterai que je me suis contenté de laisser parler les malades sans intervenir dans leurs récits.

l'e Observation. - Délire au début, encore indécis. C..., employé de commerce, âgé de trente-cinq ans; ce malade est triste, il recueille avec peine ses idées, s'interrompt souvent en demandant s'il est bien nécessaire qu'il entre dans tant de détails; il a porté plainte à un commissaire contre ses ennemis. Il m'arrivait, dit-il, depuis quelque temps des choses peu naturelles que j'attribuais tantôt à une cause, tantôt à une autre; je supposais que mon patron m'en voulait, qu'il allait me renvoyer, pour me faire sentir combien j'aurais de peine à me replacer. J'ai entendu, une nuit, dans la maison où je demeure, un grand bruit; on criait : ah ! mon Dieu. Je me suis levé, mais je n'ai rien vu, et probablement c'était sans importance. Il s'est passé des faits analogues, à d'assez fréquents intervalles; j'ai passé bien des nuits sans sommeil, croyant ma vie en danger, mais peut-être avais-je tort. Mes parents eux-mêmes me veulent du mal, et j'ai fini par croire que je n'étais pas le fils des gens dont je porte le nom. Ne va-t-on pas user de violences à mon égard? J'ai beau chercher, je n'ai fait de mal à personne; mais je ne sais pas bien si je ne suis pas condamné.

Ile Obs. - Délire très-limité. M..., domestique, vingt-six ans; pendant qu'elle était en service chez un négociant, elle entend un commis dire: sa chambre, et plus tard, bulletin, bulletin. Ce propos lui semble ne pouvoir se rapporter qu'à elle; elle entendait d'ailleurs depuis longtemps parler à son sujet; elle monte à sa chambre, cherche un bulletin de caisse d'épargne qu'elle ne retrouve plus à sa place. Le commis a dû s'introduire chez elle; êlle se plaint à sa maîtresse, accuse le commis qui nie le fait, et se décide à quitter sa place, pour aller habiter une maison du voisinage. Là le même individu la poursuit; elle l'entend, mais ne peut arriver à le voir. Deux fois elle change de condition, deux fois le jeune homme parvient à rentrer dans sa chambre, sans passer par le logement de ses maîtres ; il lui parle à l'oreille, surtout au moment où elle se couche; il disait : prostitution, sortilège, tu te prostitueras. Ses nuits se passent sans sommeil; elle ressent des influences et des souffles souterrains. Probablement dispose-t-il d'une puissance à elle inconnue; elle a beau chercher, elle ne peut deviner pourquoi il s'acharne à la persécuter puisqu'ils n'ont jamais eu de relations ensemble; dans tous les cas, elle est sans inquiétude, et bien persuadée qu'il n'osera pas venir de sa personne. Le délire date de cinq mois.

IIIe Овя. — D..., cinquante-un ans, lingère. Intelligence faible, caractère mobile, loquacité. Cette femme est séparée de son mari, homme de mauvaise conduite; elle vit avec son fils, dont le revenu suffit amplement à ses besoins. Depuis quinze jours, on crie : Mme D... est une crapule, elle n'a pas de cheveux ; j'ai montré mes cheveux à la fenêtre, alors on a soutenu que j'avais assassiné ma belle-mère. J'ai été faire ma déclaration chez le commissaire de police; à partir de ce moment, la persécution a été organisée. Deux individus ont passé devant ma porte, en disant : Nous allons mettre le feu à la chapelle, ils désignaient par là mon ménage; c'était des acolytes de cette femme ; elle aposte des polissons qui me poursuivent des mêmes injures; les gens mêmes auxquels je veux faire du bien sont gagnés et deviennent mes ennemis. Une voisine, nouvellement accouchée, a reçu de moi tous les secours; son enfant meurt, on m'accuse de l'avoir empoisonné; la garde, qui la veille, prétend que je rends les autres enfants malades. A

en juger par l'aecent de la femme qui me parle, je la crois de la campagne, car elle dit: pas de cheveux à la tâte; dans le jour, elle fait crier; le soir, elle crie elle-même. Je ne l'ai jamais vue, je n'ai pas essayé de la regarder, je ne sais ni son nom ni où elle demeure. On veut me faire passer pour folle, mais j'ai toute ma raison.

IVe Obs. - Veuve N..., quarante ans. Cette malade a perdu sa file il v deux ans, et en même temps le modeste revenu dont elle vivait. Ses réponses sont bien suivies; elle paraît inquiète de sa position. Il y a un an, dit-elle, que je suis tourmentée; on venait écouter à ma porte, on épiait mes actes, on me surveillait; l'ai eu peur. Plus tard, j'entendais dire : descendre, elle descendra, cela signifiait qu'on me menaçait de m'assassiner, si je me risquais à descendre ; j'ai changé de domicile. Dans mon nouveau logement, j'ai encore été persécutée par je ne sais qui, par des ouvriers qui m'injuriaient et me traitaient de s...; ils disaient de moi, en passant devant ma porte : c'est fini. Quand je passais près des ouvriers dans la rue ou dans l'escalier, on ne parlait plus; la nuit, on s'amusait à faire du bruit pour m'empêcher de dormir; ce bruit était accompagné de sottises si grossières, que je n'oserais les répéter : c'étaient des voix d'hommes, à ce que je suppose, mais je ne les reconnaissais pas. Dans la rue, je suis tranquille; dès que je rentre, la persécution recommence; je ne sais à quoi l'attribuer, n'ayant fait ni mal ni tort à personne. Une fois, j'ai entendu l'homme sur mon palier, j'ai appelé, on m'a menacée de me faire enfermer. Elle croit que ses ennemis la traduisent devant un tribunal, et que je suis son juge.

Ve Obs. — L..., cinquante-huit ans, brodeuse. Voilà cinq ans qu'elle eut une querelle avec une femme qui l'accusa d'être sale de mœurs, et lui dit qu'elle n'était pas hum! hum! ce qu'elle ne peut ni ne doit comprendre; e'le déménage à diverses reprises pour fuir cette femme, qui ne cessait de la persécuter. Depuis quelque temps, elle l'entend nuit et jour, excepté quand on l'éloigne en faisant la conversation; elle lui parle bas, et ne répète pas toujours les mêmes propos, mais elle l'insulte grossièrement; elle dit: Tu salis ton père, tu salis ta mère. Tout ce qu'elle affirme manque de preuves. Cette ennemie voudrait la pousser à des actes indécents; elle lui a changé sa pommade contre de la pommade de cantharides, et lui a fait perdre en partie la vue par quelque maléfice. Mainte-

nant on en entraîne d'autres pour la tourmenter, ce sont d'autres voix qui parlent bas; elle croit qu'elle va être condamnée au poison, si ce n'est déjà fait. Le délire paraît dater de quatre années.

VIe Obs. - G..., soixante-sept ans, indigente. Animation asset prononcée ; le délire remonte à deux mois environ ; il a été presque, des le début, ce qu'il est aujourd'hui. On l'a accusée d'avoir pris une paire de souliers; elle a passé en jugement, mais elle a su qu'elle avait été acquittée (rien de vrai) ; ils se sont vengés en l'accusant d'avoir dérobé un foulard. Tout le monde s'est ameuté contre elle; elle n'ose plus sortir, dans la crainte d'être insultée. La nuit, ils crient sous sa fenêtre : à la corde! et l'accablent d'injures sans qu'elle sache qui la persécute, ni qu'elle ait cherché à les voir. Le jour, ils se taisent, tant que son mari est présent; dès qu'elle est seule, les poursuites recommencent; on frappe à sa porte, on crie, en passant sous l'escalier : vieille s...! vieille coquine! Si elle se hasarde dans les rues, on la suit; les marchands crient leurs marchandises pour la narguer ; elle n'en est même pas délivréeà l'église. Il y a même de faux journaux où on parle d'elle. Quoiqu'on en ait prétendu, elle n'est pas folle, car un fou est un homme qui ne sait ce qu'il dit, et elle, elle répond juste quand on l'interroge.

VIIe Obs. - B ..., cinquante-cinq ans, sans profession, célibataire. Céphalalgie presque continue depuis plusieurs années, santé chétive, esprit assez net; aliénée depuis un an environ. J'étais allée, dit-elle, demeurer dans un hôtel, dont je connaissais le propriétaire, pour être moins isolée; le garçon vient à ma porte, frappe, et demande si je suis rentrée. Je me suis plaint de cette inconvenance; pour se venger, il ameute les étudiants de l'hôtel et du voisinage; on m'accuse d'avoir volé; ils me poursuivent la nuit et le jour. Je quitte l'hôtel, ils ne tardent pas à découvrir ma nouvelle demeure, et le bruit redouble ; je déménage encore , ils s'animent de plus en plus, ils viennent à la porte, sous ma fenètre, me traitent de prostituée. Dans la rue, ils me montrent sans doute au doigt, on se retourne, on m'injurie; aux bains, ils envoient des commissionnaires, qui disent : voleuse, vieille folle, etc. Je dois les connaître de vue, mais je n'en suis pas sûre. J'ai proposé à une amie de venir avec moi, et de le faire arrêter; elle a prétendu que c'était une monomanie, et m'a refusé; j'ai porté plainte, on m'a demandé des témoins; mais je n'ai personne à appeler en témoignage. La malade parle d'ailleurs de ses persécutions d'un air dégagé et presque souriant,

VIIIº Obs. — B..., quarante-quatre ans, cuisinière, déjà traitée, il y a un an, pour délire partiel. Guérison incomplète. A la sortie de l'établissement où elle avait été soignée, son ancien maître refuse de la reprendre; elle suppose que c'est parce qu'on a dû médire d'elle, et l'accuser d'être une voleuse. Elle change de service, et quitte successivement toutes les places, parce qu'on lui fait trop de misères; on ne cesse de dire du mal à son sujet. La nuit, elle entend des bruits dans les chambres voisines, on crie: s..., p..., et des choses atroces; la femme de chambre, qui couche près d'elle, prétend ne rien entendre; elle s'en étonne. Dans le jour, elle n'entend presque rien, mais elle devine bien des propos; ce sont les maîtres qu'elle a servis qui lui jouent ces tours. Elle a eu un enfant qu'on a fait mourir à l'Enfant-Jésus; quand on lui donnait des bains, c'était pour le noyer. Elle ne sait pourquoi on lui en veut; elle sent qu'elle a le cerveau vide; un peu de céphalalgie.

IXº OBS. - M ..., cinquante ans, employé dans une administration publique. Caractère habituellement capricieux, irascibilité. Les premiers symptômes du délire se manifestent dans ses rapports avec le public. Il croit que les gens qui s'adressent à fui pour affaire veulent le sonder; il les accuse d'être salariés pour surveiller sa conduite. On est obligé de le faire passer dans un bureau, où il travaille seul; en même temps, on augmente ses appointements en raison de ses longs services administratifs. Il voit dans cette faveur une raison d'inquiétude. Ses nouveaux collègues l'accueillent mal, à ce qu'il suppose; il entend à travers une cloison des propos injurieux; ces conversations se répètent, il les écoute aux portes; on l'accuse d'être un malhonnête homme. Les garçons de bureau parlent sans cesse de lui; on le montre au doigt dans l'administration; on le dénonce à ses chefs comme un voleur. Quelques-uns des papiers qu'il a transportés par erreur, en changeant de cabinet, doivent être le prétexte de ces calomnies; on fait sans cesse allusion à ces papiers; on lui reproche un vol. Tout le monde le fuit. M..., malgré toutes les instances, refuse de continuer son emploi; il vient jusqu'à la porte de l'administration, conduit par sa femme, et n'ose pas franchir le seuil, dans la crainte d'être injurié, arrêté comme voleur. Bientôt les persécutions le suivent jusque dans les rues; ses ennemis ont organisé un complot; la police est sur ses traces; il refuse de sortir. Pas d'hallucinations; insomnie par intervalles, accidents nerveux, faiblesse des extrémités inférieures avec léger tremblement. Indifférence absolue pour sa famille, qu'il oblige à de grandes privations en cessant de remplir ses fonctions.

Xe Obs. — G..., soixante et un ans, rentière. L'aliénation remonte à huit années; elle a suivi une marche très-lente. Commencement d'incohérence, agitation. Elle s'est enfuie de son domicile, parce que son mari, avocat, la traitait de folle, et ne fournissait plus un revenu suffisant pour le ménage. Elle est brouillée avec ses enfants, qu'elle refuse de voir. J'ai été longtemps, dit-elle, à entendre sans comprendre; à présent je comprends tout; on me traite de voleuse, de fille publique; on me poursuit des mots les plus inconvenants. S'il vient un nouveau locataire dans la maison, il s'unit à mes ennemis pour me décrier. Les marchands des alentours parlent sous ma fenêtre; on m'insulte de tous côtés, et ce n'est pas une imagination. J'ai désigné mes persécuteurs à l'autorité; c'est le layetier qui frappe ses caisses pour se moquer de moi; dès qu'ils cessent de clouer, les garcons me traitent de misérable. Les voisins disent : elle ne fait rien, elle fait semblant de travailler; ils chantent des chansons insultantes où il y a : ma Lisette; ils étalent leurs pantalons aux fenêtres pour faire des mannequins qui m'effrayent. Je reçois des lettres par le somnambulisme; ma belle-fille m'en a écrit une où il v avait des points, pour m'intimider; je l'ai portée au procureur de la République. On brûle le charbon dans ma cuisine; on déplace mes effets, ce n'est pas pour me voler, mais pour me persécuter. C'est sans doute la politique, parce que j'ai adressé des vers au Président.

Il y a quelques semaines, son mari la conduisit au musée des antiques, et lui montra la statue bien connue sous le nom d'Hermaphrodite. Depuis lors ce souvenir revient de préférence parmi les idées délirantes. Voilà quelque temps, dit-elle, que mes ennemis ont làché ce mot d'hermaphrodite; ils crient: homme! homme! vieux juif! C'est moi qu'ils désignent. Quand on parle d'un homme devant moi, on veut parler de moi; on m'a dit une fois: vilain homme! C'est une infamie! mais j'ai la tête forte, et ils ne m'intimideront pas.

XIº Obs. — R..., cinquante et un ans, ancienne institutrice, veuve depuis quatre mois, dans une situation de fortune assez précaire. Elle écrit à toutes les autorités pour se plaindre d'être suivie. Quand elle se trouve dans une réunion, on dit tout bas : c/le conspire. On l'a accusée d'avoir voulu tuer le Président ; elle

à écrit plusieurs lettres au Président pour se disculper. On lui dit qu'elle est une voleuse, et des mots si honteux, qu'elle n'osera jamais les répéter. Les ouvriers la suivent dans la rue et chez elle; elle ne peut coucher du côté de la muraille à cause des voix; c'est évidemment une ramification des sociétés secrètes ou la police. Ils ne lui laissent guère de repos; elle les apostrophe, mais ils répondent rarement, et ne se laissent jamais voir.

XIIe Obs. — B..., fille publique, séparée de son mari. Tentative de suicide; agitation assez vive, récits entrecoupés; délire datant de deux mois; d'abord, inquiétude vague. Les gens qu'elle rencontre ont des regards étranges; le soir, on la suit, sans qu'elle sache pourquoi. Un matin, il y a huit jours, elle a tout compris, et elle a résolu de se jeter à l'eau; on venait, sous sa fenêtre, la traiter de bête. Le soir, il ne fait que passer des gens qui la questionnent; chez elle, elle entend sonner, mais elle n'ose pas aller ouvrir. On aura voulu l'empoisonner avec un gâteau; les femmes lui en veulent, et la poursuivent avec le magnétisme; elle a cru que c'était des voleurs. C'est son mari qui la fait persécuter. On lui a dit que c'était la police grise. C'est leur faute si elle a vieilli, et si elle devient laide.

XIIIe Obs. — S..., soixante-dix ans, ancien officier d'artillerie. Affaiblissement intellectuel. Un jour, dit-il, il y a de cela onze mois, je chantais une chanson où il était question de la liberté. M. D... sort de chez lui, en disant: Ah, la république! Je ne le connaissais pas; depuis lors, il m'en veut; il me parle sans cesse. J'ai beau me boucher les oreilles, je l'entends toujours; je ressens des chaleurs qu'il m'envoie par le magnétisme ou par la physique, pendant la nuit. Le jour, je n'éprouve rien de pareil. J'ai quitté le logement que j'habitais; mais, dans la maison où je demeure, le portier me persécute. Il est venu chez lui un homme, qui lui a dit: Cassez-lui la jambe; depuis lors, il est mon ennemi. J'entends, dans le corridor, dire: poison, empoisonnez. Il y a un ouvrier qui dit de temps en temps: Plus haut! et le sang me monte à la tête.

XIVe Obs. — D..., quarante-neuf ans, garde-malade. Migraines fréquentes depuis plusieurs années; chute dans un escalier, il y a un mois; depuis lors, douleurs de tête continues; emphysème accès d'asthme, accidents hystériques. On l'a accusée d'être une voleuse. Il vient un tas de monde qui crie après elle; ils l'appellen t coquine, gueuse, lui parlent tout bas, et lui reprochent des choses

abominables. La nuit, ils se relayent pour lui dire: Étouffe. Il y a une voix qui la poursuit sans qu'elle sache si c'est un homme ou une femme; ce ne sont pas d'ailleurs des vraies paroles, mais un espèce de somnambulisme par lequel on la force à parler pour répéter ce qu'elle a pensé. Elle n'a jamais cherché, dit-elle, à connattre ses ennemis, crainte de discussion, et ne peut se figurer pourquoi on lui en veut. Conscience d'une sorte de malaise et de fatigue intellectuelle, physionomie triste et préoccupée.

XVe Obs. — Délire de persécutions datant de huit ans; passage du délire partiel à la démence; idées d'abord assez lucides, se troublant à mesure que la malade s'anime, et finissant par une

incohérence complète.

J'étais à travailler, j'entends tout à coup des gens qui criaient des invectives; j'ai été me plaindre. C'était un bruit sourd, je distinguais: couper la tête; je les entends encore, mais quelquefois ce sont de faux bruits. Je ne sais pas si c'est une cause étrangère ou personnelle (je rapporte textuellement); je suis allé trouver le juge de paix, mais inutilement. Quand je sors, c'est la même répétition, mais le bruit est moins fort, on crie: Voleuse! je vais te la couper, assez indistinctement; c'est d'une personne qu'on s'est servie à mon insu; j'en accuse la police. Il y a eu une affaire d'émeute de charpentiers pour le nom de la belle Flamande. Tout Paris me connaît sous ce nom. Je suis très-misérable, on m'empêche de solder mon terme par cette voix, et le propriétaire est avec les locataires partout contre moi. On m'a entraînée, on a volé mes droits par la cause des voix jusqu'à extinction, etc.

Il cút été facile de grouper ces faits par catégories; j'ai mieux aimé les laisser dans leur confusion. Un arrangement plus méthodique n'eût rien ajouté à la seule conclusion que je veuille en tirer, et par laquelle je termine cette monographie. Il existe une forme de délire partiel à laquelle je donne, faute d'un meilleur terme, le nom de délire de persécutions, qui se reproduit avec des caractères assez constants pour constituer une espèce pathologique parmi les aliénations mentales.

and sell instancion of the end their sentage balls